

Note à l'attention des candidats

Entretien pour l'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école

Année 2018

1- Déroulement de l'entretien

La commission est composée de deux IEN et d'un directeur d'école.

Les trente minutes d'entretien se déroulent ainsi :

- ① L'enseignant présente son parcours professionnel et ses motivations pour accéder au métier de directeur d'école (2 à 3 minutes) ;
- ② Les questions de la commission portent sur les domaines administratif et pédagogique (12 minutes maximum) ;
- ③ Des mini cas concrets sont soumis à l'enseignant afin qu'il expose à la commission les décisions qu'il prendrait en tant que directeur d'école (12 minutes maximum).

La commission transmet un avis à l'inspectrice d'académie en s'appuyant sur l'évaluation de la prestation du candidat à travers les critères suivants :

- ① Capacité à s'engager dans un projet professionnel réfléchi et inscrit dans le cadre institutionnel ;
- ② Capacité à identifier les principaux enjeux du système éducatif ;
- ③ Capacité à innover ;
- ④ Connaissances du fonctionnement d'une école ;
- ⑤ Capacité à analyser, à réagir et à faire preuve de bon sens dans une situation concrète ;
- ⑥ Aptitude à communiquer, à expliquer, à argumenter.

2- Liste non exhaustive de questions

Axe pédagogique

- Quels sont les enjeux de la scolarité obligatoire ?
- Quels sont les enjeux d'un projet d'école ?
- Quels sont les enjeux de l'amélioration du climat scolaire ?
- Quels sont les enjeux du numérique éducatif ?

- Quel est le rôle du directeur en matière de cohérence du parcours d'apprentissage des élèves ?
- Sur quels éléments est-il possible de construire la continuité entre la GS et le CP ?
- Sur quels éléments est-il possible de construire la continuité dans le cycle de consolidation ?
- Quel est le rôle du directeur d'école dans le pilotage d'un dispositif « plus de maîtres que de classes » ?

- Quels sont les enjeux des évaluations diagnostiques ?
- Quels sont les dispositifs permettant de lutter contre les difficultés scolaires ?
- Qu'est-ce qu'un PPRE ? un PPRE passerelle ? un PAP ? un PAI ?
- Quelle est la finalité et quelles sont les modalités de mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires ?

- Qu'est-ce que le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C) ?
- Quelles sont les grandes compétences du S4C ?
- Qu'est-ce que le CECRL ?

Axe administratif

- Quel est le rôle du directeur en matière de surveillance des élèves ?
- Quel est le rôle du directeur en matière de sécurité des locaux ?
- Quel est le rôle du directeur en matière d'inscription des élèves à l'école ?
- Quel est le rôle du directeur en matière de relation avec les parents d'élèves ?
- Quel est le rôle du directeur en matière de sortie scolaire ?
- Quel est le rôle du directeur au niveau des intervenants extérieurs ?

- Quelles sont les attributions du conseil d'école ? Quel est le rôle du directeur ?
- Quel rôle joue le D.D.E.N. ?

- Quelles sont les attributions du conseil de maîtres ? Quel est le rôle du directeur ?
- Quelles sont les attributions du conseil de maîtres de cycle ? Quel est le rôle du directeur ?

- Qu'est-ce qu'une équipe éducative ?
- Qu'est-ce qu'une E.S.S. ?
- Qu'est-ce qu'un PPS ?
- Quel est le rôle du directeur en matière de scolarisation des élèves en situation de handicap ?
- Quelles sont les missions d'un enseignant référent ?

- Qu'est-ce qu'un R.E.P. ? Qu'est-ce qu'un REP +. ?

- Quels sont les liens fonctionnels entre le directeur d'école et la collectivité locale ?
(inscription/admission) (dépenses de fonctionnement/d'investissement) (répartition des moyens d'enseignement) (utilisation des locaux hors temps scolaire)

- Qu'est-ce qu'un P.P.M.S. ? un DUER ?

- Quelle est la place de l'argent à l'école ? Quel est rôle du directeur ?

- A quoi sert la coopérative scolaire ? Quel est le rôle du directeur ?

- Quelles sont les responsabilités du directeur vis-à-vis des ATSEM ?

- Que signifie l'acronyme PPCR ?

- Qu'est-ce que l'ESPE ?